



SAINT LOUBES

## Service Restauration

# INFORMATION SUR LA TARIFICATION de la RESTAURATION SCOLAIRE

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la lutte contre le gaspillage alimentaire, le conseil municipal a décidé de faire évoluer la tarification de la restauration scolaire pour l'année scolaire 2017/2018. Cela permettra de mieux gérer la fréquentation et par conséquent les commandes de denrées alimentaires nécessaires à la confection des repas.

Ainsi, un abonnement mensuel unique est créé, il se décomposera de la manière suivante sur la base du tarif actuel (2,60€ par repas) :

septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février	mars	avril	mai	juin
36,10 €	36,10 €	36,10 €	36,10 €	36,10 €	36,10 €	36,10 €	36,10 €	36,10 €	36,10 €

En cas d'absence supérieure à deux jours, les demandes de remboursement seront possibles sur présentation d'un justificatif médical :

- auprès l'accueil du secrétariat de mairie,
- par courrier électronique à : [factu-restauration@saint-loubes.fr](mailto:factu-restauration@saint-loubes.fr) (joindre une copie de l'attestation médicale d'absence)

Pour les familles qui souhaitent continuer à utiliser le service de restauration scolaire de manière occasionnelle le tarif sera de 2,70 € par repas.

Je compte sur votre compréhension et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



**DOCUMENT A RETOURNER A L'ACCUEIL DU SECRETARIAT DE MAIRIE AVANT LE 7 JUILLET 2017**

NOM du/des RESPONSABLE(S) :

PRENOM :

**DEMANDE L'INSCRIPTION A L'ABONNEMENT ANNUEL DU / DES ENFANT(S)**

NOM :

PRENOM :

ECOLE :

CLASSE :

NOM :

PRENOM :

ECOLE :

CLASSE :

NOM :

PRENOM :

ECOLE :

CLASSE :